

LES PROMESSES DANS LA LOI DE DIEU

2^{ème} partie

Dans la leçon précédente, nous avons étudié combien les commandements de Dieu, qu'il a donné lui-même sur le mont Sinaï, ne sont pas des restrictions pour notre liberté, mais plutôt des promesses que Dieu nous fait – promesses de libération de l'esclavage du péché. Nous avons examiné les quatre premiers commandements qui montrent notre devoir par rapport à nos relations avec Dieu. Tous ces devoirs nous sont donnés pour nous empêcher d'être séparés ou éloignés de lui. La promesse faite dans le second commandement, c'est que Dieu fera miséricorde à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements.

Maintenant nous allons examiner les six derniers commandements pour y découvrir davantage de promesses.

Le cinquième commandement.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne. » Exode 20 : 12.

Ce commandement, parfaitement plus clair que tout le reste, a une promesse qui lui est directement apparentée. Cela a été développé par l'apôtre Paul : « Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère – c'est le premier commandement accompagné d'une promesse – afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les avertissant selon le Seigneur. » Ephésiens 6 : 1-4. Ce commandement assure et promet une joyeuse et harmonieuse relation entre les parents et leurs enfants.

A partir des promesses décrites dans ce commandement, on peut voir clairement que les commandements de Dieu sont d'une nature positive, et non pas une série de : 'tu ne...pas' qui, à première vue, ne semblent être que des restrictions. Chacun d'entre eux est une promesse positive 'd'obéir et de vivre' – de vivre la vie dans sa plénitude !

Pour cette raison, il est incompréhensible que Dieu puisse supprimer cette loi avec toutes ses promesses ; Christ lui-même a déclaré clairement que sa mission n'était pas de détruire la loi, mais démontrer à l'humanité comment elle devait être gardée. « Ne pensez pas que je suis venu abolir la loi ou les prophètes. Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. En vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota, pas un seul trait de lettre de la loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Matthieu 5 : 17-19. L'enseignement logique et la vie de Jésus étaient un accomplissement direct de sa mission prophétisée, qui était de rendre la loi plus évidente et plus facile à comprendre. « L'Éternel a voulu, à cause de sa justice, rendre la loi grande et magnifique. » Esaïe 42 : 21.

Dieu n'était pas satisfait malgré la stricte obéissance, à la lettre, de la loi manifestée par les Pharisiens, et il déclara : « Car je vous le dis, si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » Matthieu 5 : 20.

Le sixième commandement

Cette exaltation de la loi par Christ est aussi remarquée dans le sixième commandement. Il déclare simplement, « Tu ne commettras pas de meurtre. » Exode 20 : 13. Mais Jésus montre que sa portée s'étend beaucoup plus loin que l'acte manifeste de prendre la vie d'une autre personne. Il montre que le crime commence dans le coeur, et c'est là que le péché apparaît. La colère envers son frère a fait que Caïn ôta la vie à Abel. Voir Genèse 4 : 3-8. Jésus insista sur l'esprit du sixième commandement quand il dit que se mettre en colère contre une autre personne c'est faire le premier pas vers le meurtre. Lire Matthieu 5 : 21-24. Dieu ne pourra pas entendre nos prières et nos requêtes si nous entretenons de l'animosité envers notre prochain. Comme il est facile de devenir coupable de crime, seulement en haïssant quelqu'un !

Etudions davantage ce commandement. Peu d'entre nous souhaiteraient être coupables, à présent, de tuer un autre être humain, mais pour beaucoup de personnes, la question devient floue en temps de guerre. Le nationalisme, la fierté, et d'anciennes animosités accumulées depuis plusieurs années font que, sur la terre, chaque nation a un certain orgueil national. Chacune voit ses propres actions sous un angle favorable et considère celles de ses ennemis comme mauvaises. Comment un chrétien fait-il pour réagir contre de telles situations ? « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent. » Matthieu 5 : 43-44. Le peuple de Dieu n'aura aucune part dans les querelles nationales. Ils sont de bons citoyens dans leurs pays respectifs ; cependant ils se rendent compte que leur vraie citoyenneté n'est pas sur cette terre, mais dans le ciel. Leur citoyenneté céleste dépasse toutes les limites terrestres. « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Christ-Jésus. » Galates 3 27-28. De ce fait, le peuple de Dieu ne doit pas prendre part à la guerre.

Jésus enseigne que ce n'est pas notre prérogative de prendre les armes, même pour défendre une bonne cause. Quand il fut fait prisonnier par ses ennemis, l'un de ses disciples essaya de le défendre. « Un de ceux qui étaient avec Jésus étendit la main, tira son épée, frappa le serviteur du souverain sacrificateur et lui emporta l'oreille. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. » Matthieu 26 : 51-52.

« Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi, afin que je ne sois pas livré aux Juifs ; mais maintenant, mon royaume n'est pas d'ici-bas. » Jean 18 : 36.

Un chrétien doit être un exemple parfait du bon citoyen. Voir 1 Pierre 2 : 13-17. Il doit payer promptement et honnêtement ses impôts et obéir pleinement aux lois de son pays, jusqu'au point où ces lois n'entrent pas en conflit avec la loi universelle et éternelle de Dieu. « Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Marc 12 : 17.

Lorsque nous sommes confrontés avec le choix d'obéir à la loi de Dieu de ne pas tuer, ou à la loi d'un pays de prendre les armes, notre réponse doit toujours être semblable à la réponse des premiers apôtres. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Actes 5 : 29. Ce commandement, le sixième, promet la sauvegarde de nos vies aussi bien que celles des êtres qui nous sont chers.

Le septième commandement.

« Tu ne commettras pas d'adultère. » Exode 20 : 14.

Le septième commandement est la sauvegarde du bonheur du couple et de la famille. Dieu l'a donné pour protéger la vie du foyer des ravages du grand ennemi de Dieu. Le mariage est l'une des deux institutions données à l'homme lors de sa création, l'autre étant le sabbat. Il fut donné une femme à Adam et à Eve un époux. Cela n'a jamais été la volonté de Dieu que quelqu'un ait plusieurs femmes ou plusieurs maris. Par la création d'Eve, il a été démontré l'intimité qui doit exister entre le mari et la femme.

« L'Eternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui. » « Alors l'Eternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme qui s'endormit ; il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. L'Eternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise à l'homme et il l'amena vers l'homme. Et l'homme dit : cette fois c'est l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est elle qu'on appellera femme, car elle a été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. » Genèse 2 : 18, 21-24.

Dieu a créé la femme en prenant une côte à Adam, montrant par cela qu'elle devait être l'égale de son mari pour se tenir à son côté. Elle ne devait pas être foulée aux pieds, pas plus qu'elle ne devait être sa tête.

Le monde est rempli de mariages malheureux et de foyers brisés. Ceci est le résultat de la désobéissance au commandement de Dieu : « Tu ne commettras pas d'adultère. » De tels grands maux, comme on en trouve dans les foyers aujourd'hui, n'auraient jamais existé si l'homme ne s'était soumis qu'à la volonté de Dieu. Jésus enseigna que l'adultère commence dans la propre imagination. « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Mais moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle dans son coeur. » Matthieu 5 : 27-28. Si nous permettons à nos sentiments et à nos pensées de courir d'une manière effrénée, nous permettons à Satan de nous nourrir de ses pensées dans nos esprits et nous ouvrons la porte au péché. C'est seulement en restant ferme à l'obéissance au septième commandement que nous pouvons être assurés d'une vraie joie et d'un vrai bonheur pour nous et nos enfants.

Le huitième commandement.

Le huitième commandement est aussi un commandement qui est très court mais qui a un sens profond. Il dit simplement : « Tu ne commettras pas de vol. » Exode 20 : 15. Quelle bénédiction a été ce commandement pour la race humaine ! Mais la violation a apporté beaucoup de souffrance et de misère, et de grands frais pour l'humanité. Le vol est l'un des plus grands maux dans notre monde. Comme il est triste de voir que tant d'argent et de temps doivent être dépensés inutilement pour protéger ses biens d'autrui. Dans les villes particulièrement, nous pouvons voir les hommes qui doivent dépenser beaucoup pour se protéger. Une assurance contre le vol, de nombreuses serrures, des barreaux, des alarmes, et des systèmes d'avertissement compliqués, en plus de la peur, sont le prix qui doit être payé pour la transgression de ce commandement.

Mais est-ce, en forçant la porte de quelqu'un et en prenant ses biens, la seule façon de devenir un voleur ? Que s'est-t-il passé ce jour où vous avez reçu trop de monnaie au magasin ? Ou ce jour où vous avez 'emprunté' quelque chose à votre voisin et que vous ne lui avez pas rendu ? Ou ces mauvaises critiques que vous avez prononcées nuisant

ainsi la bonne réputation de votre collègue ? A n'importe quel moment où une personne est escroquée, où un produit est dénaturé pour que sa vente soit possible, ce commandement est transgressé. L'obéissance à ce commandement assurerait une conduite juste et équitable pour tous, car il contient la méthode appropriée pour exécuter toutes les transactions entre individus. Rappelez-vous qu'en transgressant un commandement cela veut dire en général qu'on en transgresse un ou plusieurs autres.

Le neuvième commandement.

Le neuvième commandement se rapporte aux paroles que nous disons et à celles qui sont prononcées par autrui. « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. » Exode 20 : 16. L'Éternel exige une stricte honnêteté et en faisant ainsi, nous promettons d'être honnête avec nous-mêmes. Il n'est pas nécessaire de faire une déclaration complètement fausse pour que cela soit un mensonge. La vérité dite de façon à décevoir est un mensonge. C'est la pensée intérieure qui détermine la véracité de nos paroles. Même si quelqu'un déclare être chrétien, tout en étant hypocrite, il porte un faux témoignage au monde. Notre seule sécurité est d'être toujours entièrement francs. Nous devrions être transparents comme la lumière du soleil. Un mensonge entraîne un autre, puis encore un autre, jusqu'à ce qu'une personne ne fasse plus la différence entre le vrai et le faux. Le fait d'obéir à ce commandement donne la promesse d'avoir une conscience pure, une ouverture de cœur qui n'ait rien à cacher – en bref, la liberté.

Le dixième commandement.

Le dernier des dix commandements frappe à la racine de toutes les autres violations. « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien qui soit à ton prochain. » Exode 20 : 17. La convoitise donne naissance au vol, à l'adultère, et au crime, c'est un cancer qui doit être enlevé avant qu'il grandisse au point de détruire la personne.

Eve pécha en convoitant le fruit défendu. Voir Genèse 3 : 6. Le même péché a fait que le jeune homme riche se détourne de Jésus. Voir Matthieu 19 : 16-22. Il s'attachait à ses biens, en voulant également le bien d'autrui. Le fait de convoiter s'étend plus loin que celui de vouloir seulement le bien d'autrui. Cela inclut également de tenir ferme aux richesses que nous avons, en ne réalisant pas qu'elles appartiennent réellement à Dieu, et qu'il nous les a confiées afin qu'elles soient une bénédiction pour autrui.

La parabole de l'homme riche montre la fin d'une telle convoitise. Voir Luc 12 : 16-21. Au contraire, lorsque nous gardons les dix préceptes de Dieu, nous mettons de côté notre trésor à la banque céleste, qui nous donne en retour une vie pleine de satisfactions dans ce monde, ainsi qu'une nouvelle demeure finale et éternelle sur la nouvelle terre.

« Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville ! » Apocalypse 22 : 14. Voir aussi Apocalypse 12 : 17 ; 14 : 12.

« Écoutons la conclusion de tout le discours : crains Dieu et observe ses commandements. C'est là ce que doit tout homme. » Ecclésiaste 12 : 15.